



Monsieur TOURNAN Stéphane
R.L.S. Animation
9, rue Georges Brassens
32810 DURAN

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, la Mutuelle d'Assurance des Musiciens et des Métiers de la Musique, 1 avenue des Cités Unies d'Europe BP 10217 41103 VENDOME Cedex, attestons par la présente que **Monsieur TOURNAN Stéphane - R.L.S. Animation - SIRET n°379 006 802 00027**, est titulaire d'un contrat d'assurance N° **1018027431**, ayant notamment pour objet de garantir sa Responsabilité Civile pour les dommages accidentels, Matériels ou Corporels, causés aux tiers, ainsi que sa Responsabilité Civile en tant qu'occupant occasionnel des locaux. Il déclare qu'il s'agit de locaux ne comportant pas plus de 500 places, non classés monument historique et qu'il n'intervient ni dans leur installation, ni dans leur aménagement, ni dans leur fonctionnement mis à sa disposition dans le cadre de ses activités statutaires.

La garantie est accordée dans les conditions définies aux conditions générales MO77 du 23 Avril 2010 et Convention Spéciale M033. Les montants des garanties Responsabilité Civile sont les suivants :

Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés à autrui : **4.575.000 € par sinistre et par année d'assurance** dont 400.000 € pour les dommages matériels et 80.000 € pour les dommages immatériels ;

Dommages matériels et immatériels consécutifs :

- engageant votre responsabilité de locataire ou occupant sont garantis à concurrence de **50.000.000 € par sinistre et par année d'assurance** dont 152.500 € pour les pertes de loyers ou d'usage ;

- engageant votre responsabilité d'occupant à l'égard de vos voisins et des tiers sont garantis à concurrence de **1.525.000 €** dont 152.500 € pour les pertes d'usage et les frais annexes.

La présente attestation valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et sous réserve du paiement de la cotisation d'assurance.

POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Fait à Lille, le 21 août 2012

Pour la Mutuelle

Mutuelle d'Assurance des Musiciens

1 avenue des Cités Unies d'Europe

41103 VENDÔME CEDEX

Tél. 02 54 73 85 25 - Fax 02 54 73 86 28